

S'engager dans le CAPAES

Présentation de la démarche
et accompagnement des
enseignants



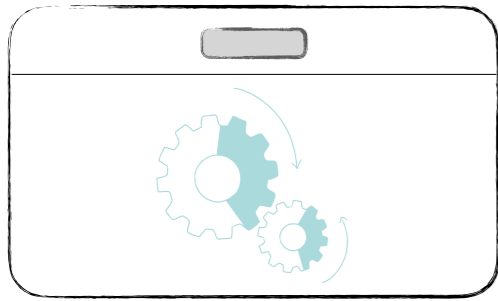
Plus d'obligation
ni de restriction temporelle

Le **Certificat d'Aptitudes Pédagogique Approprié à l'Enseignement Supérieur**, est un titre pédagogique accessible uniquement aux enseignants déjà en fonction dans une Haute école ou dans un établissement d'Enseignement supérieur de Promotion sociale.

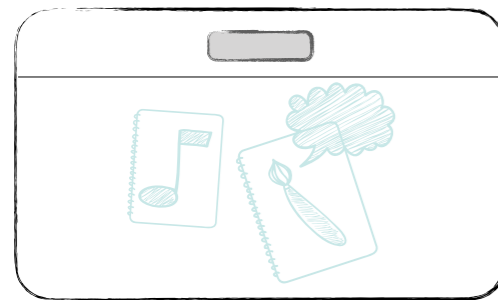
L'obtention du CAPAES atteste du développement de vos **compétences pédagogiques**, et vous permet de bénéficier d'une augmentation barémique ainsi que la possibilité d'être engagé à titre définitif puis d'être **nommé**.



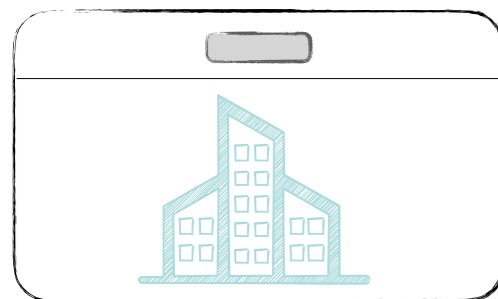
ACCÈS À LA FORMATION



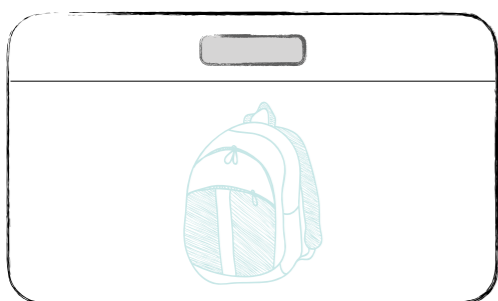
Hautes Écoles sauf employeur (New)



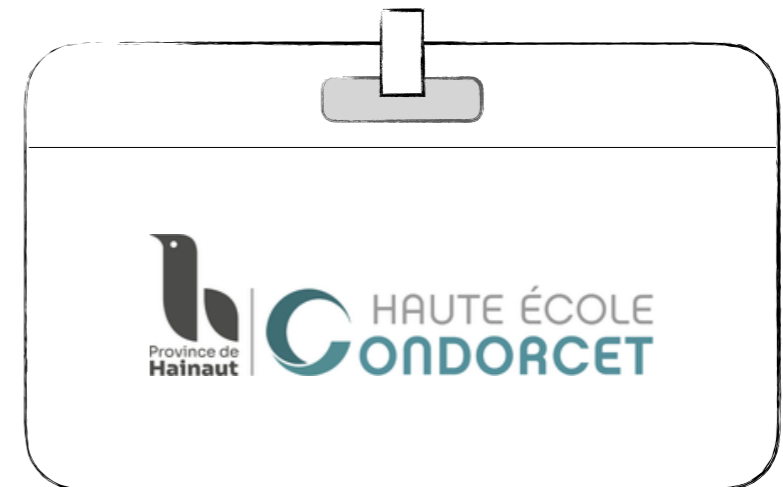
École Supérieure des Arts (New)



Universités



Enseignement pour adulte



Enseignant en fonction au sein
d'un établissement d'enseignement supérieur
Droit d'inscription unique

Note. Plus de délais, la formation peut être répartie sur plusieurs années.

COMPÉTENCES VISÉES

1. Viser la réussite de tous les étudiants en construisant des **contextes pédagogiques inclusifs**.
2. Concevoir des dispositifs spécifiques, respectant l'**alignement pédagogique**.
3. Concevoir, mettre en oeuvre et analyser des **évaluations** adaptées.
4. Adopter une **posture éthique** en portant attention au respect de la neutralité.
5. Travailler en **équipe pluridisciplinaire** en partageant la responsabilité collective de la formation.



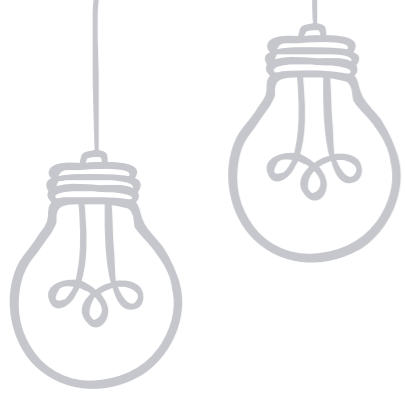
Note. La liste des compétences complète et détaillée est disponible dans le texte du décret. (Art.2)

COMPÉTENCES VISÉES

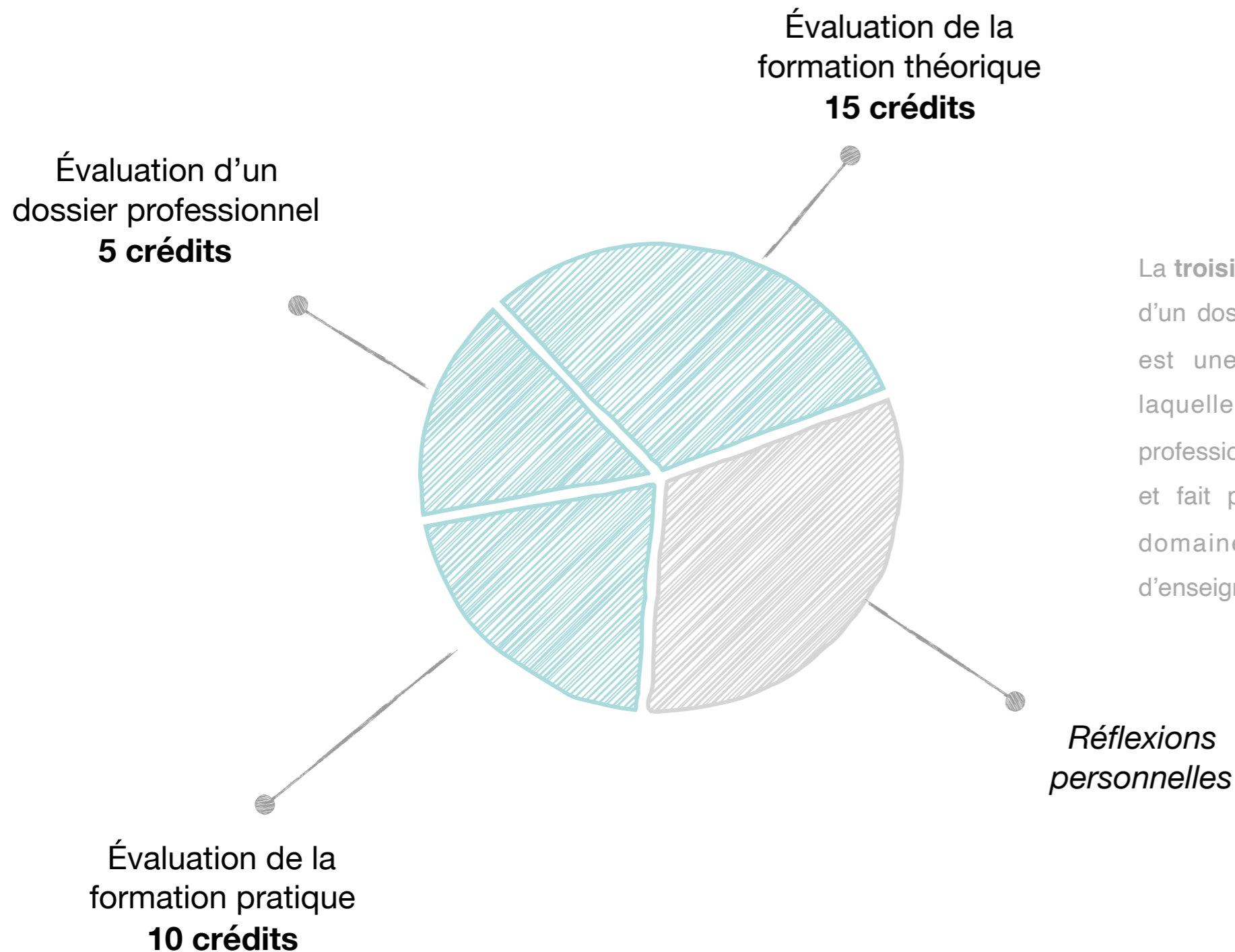
6. **Ancrer la formation** dans une perspective sociale de la profession concernée.
7. Mobiliser des savoirs disciplinaires et faire des choix pertinents relatifs à la **transposition didactique**.
8. Fonder sa pratique sur une **démarche scientifique**, en mobilisant la recherche.
9. **Porter un regard réflexif** sur sa pratique, actualiser ses connaissances.
10. S'impliquer dans le fonctionnement de son établissement et s'inscrire dans une **démarche d'évaluation**.



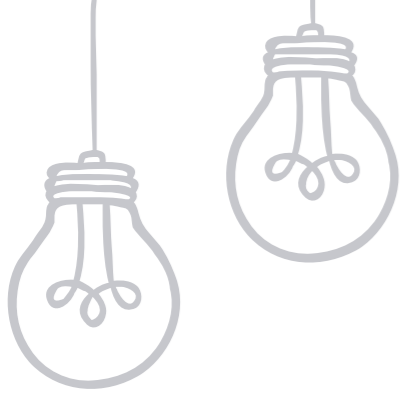
Note. La liste des compétences complète et détaillée est disponible dans le texte du décret. (Art.2)



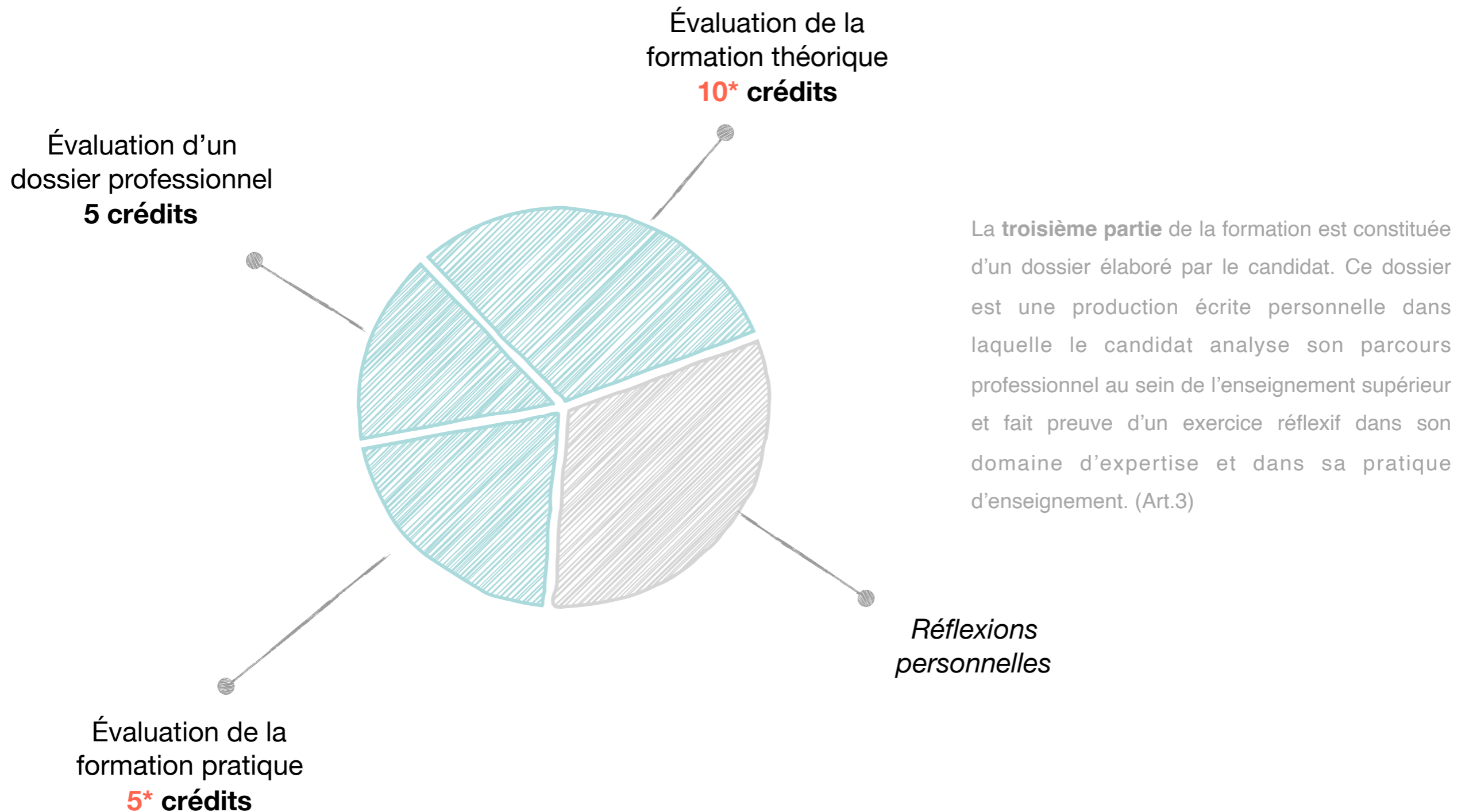
STRUCTURE DE LA FORMATION



La **troisième partie** de la formation est constituée d'un dossier élaboré par le candidat. Ce dossier est une production écrite personnelle dans laquelle le candidat analyse son parcours professionnel au sein de l'enseignement supérieur et fait preuve d'un exercice réflexif dans son domaine d'expertise et dans sa pratique d'enseignement. (Art.3)



STRUCTURE DE LA FORMATION



(*) Titre pédagogique ou Master en Science de l'éducation

FORMATION THÉORIQUE

Axe socio-politique

Sociologie de l'éducation, approche de la diversité culturelle, politique de l'éducation, éthique professionnelle.



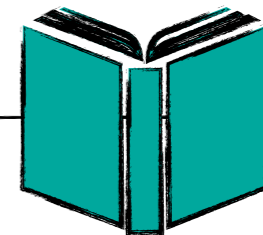
Axe psycho-relacionnel

Socio-psychologie du jeune adulte et de l'adulte, technique de gestion de groupes, relations interpersonnelles.



Axe didactique et pédagogique

Processus d'enseignement, facteurs de motivation, évaluation des apprentissages, initiation à la recherche, identité professionnelle, etc.



FORMATION PRATIQUE

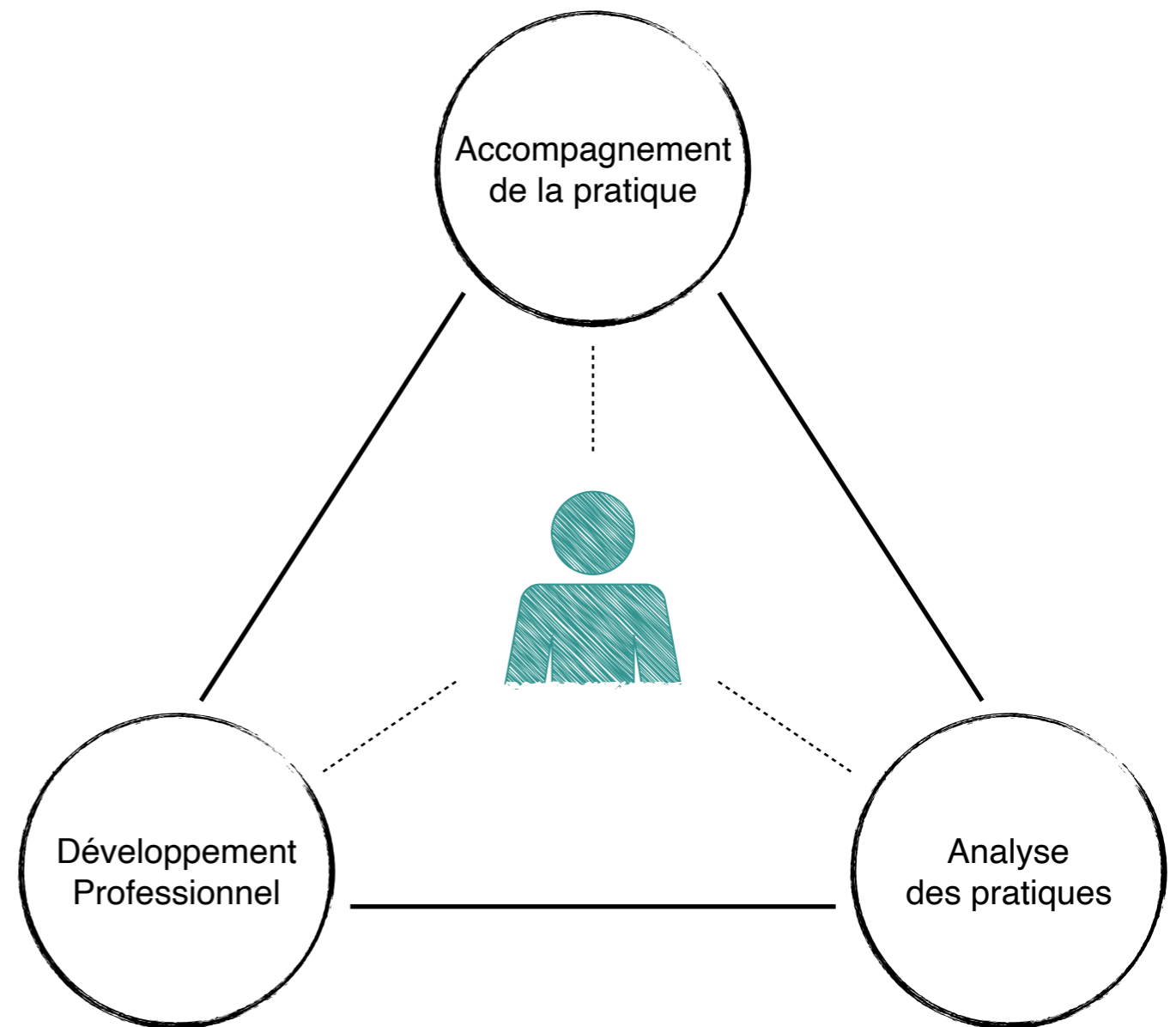
L'accompagnement de la pratique du candidat fait intervenir plusieurs personnes de référence en matière d'accompagnement pédagogique. Ces personnes de référence sont issus du personnel enseignant de l'établissement. (Art. 5)



Expertise en matière d'accompagnement pédagogique ou expertise dans la discipline enseignée par le candidat

Département

SAP



ÉVALUATION DE LA PARTIE PRATIQUE

Accompagnement



Remise d'un avis officiel à l'organe de formation par le référent pédagogique.

Concertation



Choix d'un moment pour effectuer l'évaluation de la formation pratique.

Évaluation



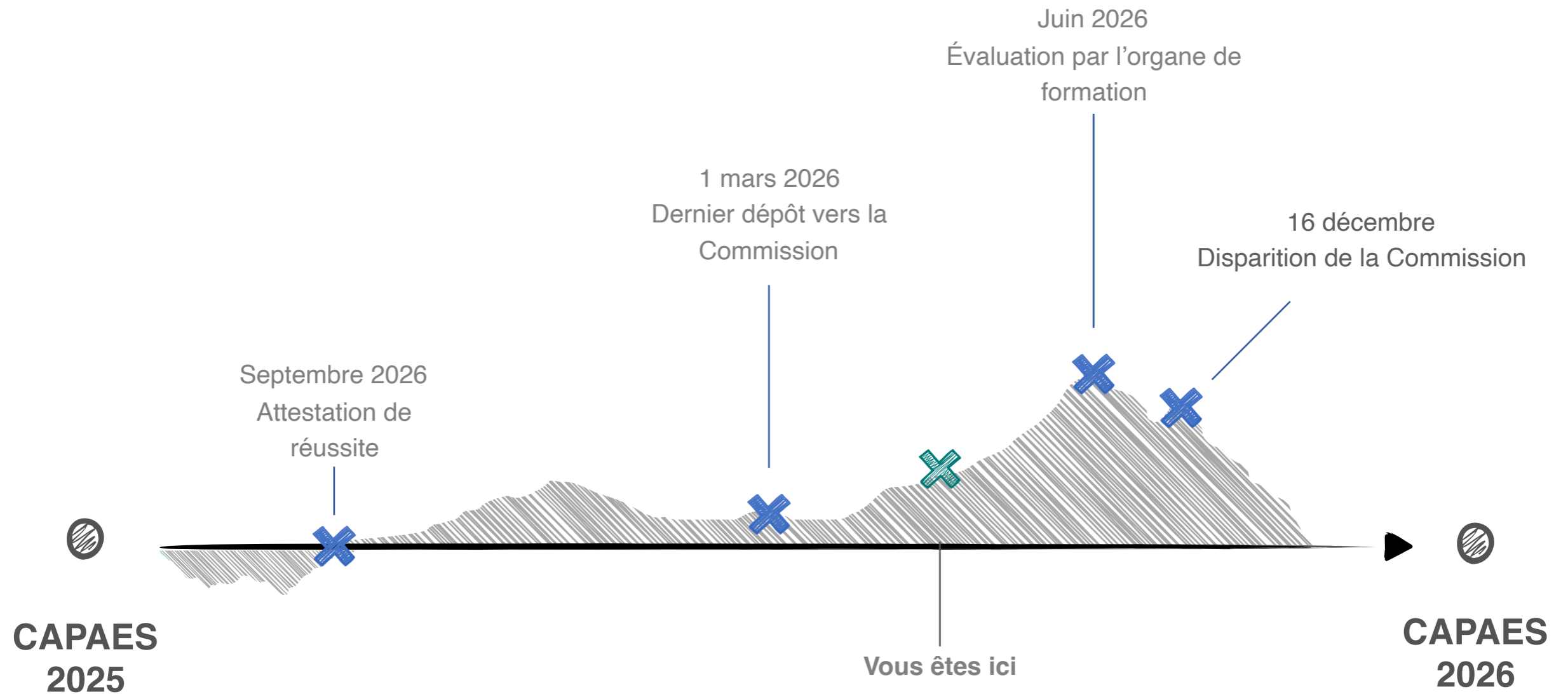
Évaluation de la partie pratique par l'organisme de formation.

SERMENT DE SOCRATE

*Je m'engage à mettre toutes mes forces et toute ma compétence au service de l'éducation de chacun des **étudiants** qui me sera confié.*



DÉMARCHES TRANSITOIRES



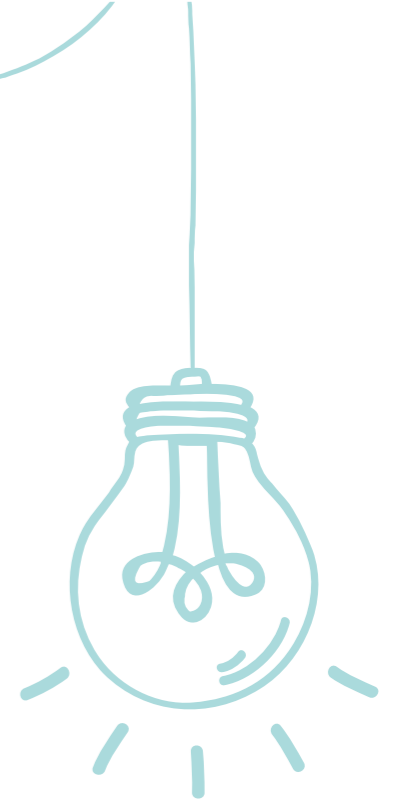
Note. Si vous n'avez pas déposé votre dossier avant le 1 mars 2026, n'hésitez pas à contacter votre organisme de formation.

DOSSIER PROFESSIONNEL



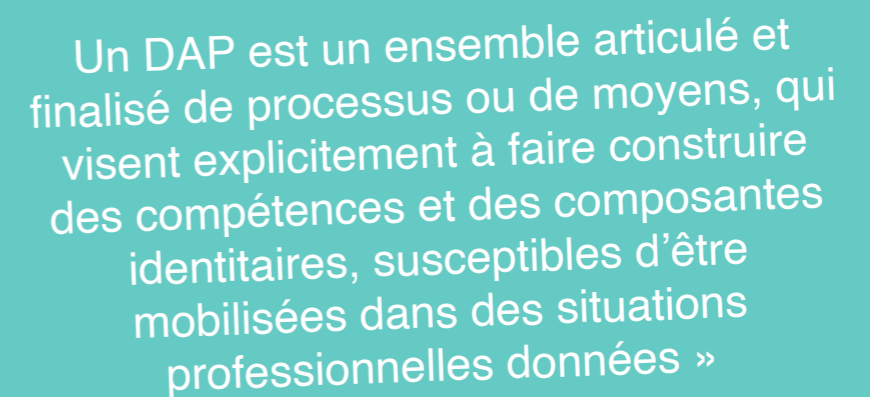
STRUCTURE DU DOSSIER

1. Introduction
2. Description et analyse du parcours professionnel
3. Identification d'une compétence à travailler (CAPAES)
4. Description du dispositif d'apprentissage professionnalisant (DAP)
5. Analyse du dispositif d'apprentissage professionnalisant (DAP)



60.000 caractères
20 pages max.

- Lien -



Un DAP est un ensemble articulé et finalisé de processus ou de moyens, qui visent explicitement à faire construire des compétences et des composantes identitaires, susceptibles d'être mobilisées dans des situations professionnelles données »

INDISPENSABLES DU DOSSIER



Échelle de Sentiment d'Efficacité Personnelle

Ce questionnaire est conçu pour aider les membres du Service d'Appui Pédagogique de la HEPH - Condorcet à identifier les compétences qui posent des difficultés aux enseignants en début de carrière dans leurs pratiques d'enseignement. Merci d'indiquer votre opinion à propos de chaque affirmation en indiquant un seul nombre compris entre 1 et 9 par ligne.

Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Neutre	D'accord	Tout à fait d'accord				
1	2	3	4	5	6	7	8	9

Dans le cadre de mes fonctions d'enseignant en Haute École, j'estime pouvoir mobiliser assez de ressources pour accomplir efficacement les tâches suivantes :

01	Appliquer efficacement le règlement général de l'institution et son projet pédagogique.	
02	Constater la progression de mes étudiants dans différents aspects de la matière que j'enseigne.	
03	Assurer une cohérence entre les méthodes d'enseignement et mes modalités d'évaluation.	
04	Construire des activités d'apprentissages en lien avec le référentiel de compétence.	
05	Construire mes activités d'apprentissage avec le reste de l'équipe de formateurs au sein d'une unité d'enseignement.	
06	Avancer dans la matière sans tenir compte de la réalité quotidienne des étudiants.	
07	Adopter une attitude éthique et déontologique dans ma communication, notamment dans le domaine des réseaux sociaux.	
08	Intégrer des activités de remédiations directement au sein de mes activités d'apprentissage.	
09	Sélectionner les stratégies d'évaluation les plus pertinentes pour mesurer la progression des étudiants.	
10	Lier les savoirs disciplinaires développés dans mes activités d'apprentissages avec des savoirs interdisciplinaires.	
11	Établir un contact privilégié avec les maîtres de stage et professionnels de terrain.	
12	Respecter le règlement de travail du personnel enseignant.	
13	Impliquer les étudiants dans la conception d'actions favorisant un climat de classe relationnel propice à l'apprentissage.	
14	Participer activement à des projets de recherche fondamentale ou appliquée en lien avec la discipline enseignée.	
15	Proposer des activités d'apprentissage cohérentes avec les finalités poursuivies par le programme d'étude.	
16	Porter un regard critique sur les connaissances développées au sein de ma discipline.	
17	Appliquer efficacement les procédures liées à la gestion de mes tâches administratives.	
18	Aménager mes séquences de cours afin d'y inclure des temps de réflexions relatifs à la dynamique de groupe.	
19	Porter un regard critique sur les connaissances développées en sciences de l'éducation.	
20	Proposer des activités d'apprentissage isolées, sans relation avec les autres activités proposées au sein du cursus.	
21	Oser innover et être créatif dans mes pratiques d'enseignement.	
22	Me forger un avis critique sur les résultats des évaluations des enseignements par les étudiants.	
23	Participer à la construction du projet professionnel des étudiants au travers des Activités d'Intégration Professionnelle.	
24	Analyser mes pratiques d'enseignement et stratégies d'évaluation.	
25	S'impliquer dans une démarche d'évaluation des cursus.	
26	Accompagner les étudiants dans la rédaction de leur travail de fin d'études.	
27	Porter un regard réflexif sur mes connaissances scientifiques.	
28	Participer aux organes consultatifs et participatifs mis en place au sein de l'institution.	
29	Compléter efficacement les fiches pédagogiques.	
30	Porter un regard réflexif sur le caractère évolutif de ma discipline.	
31	Participer au rayonnement de la Haute École à l'extérieur de l'institution.	
32	Concevoir un dispositif d'enseignement qui prend en compte les caractéristiques de mon public.	
33	Mener une stratégie de veille systématique liée à la discipline enseignée.	
34	Adapter mes activités d'apprentissage au regard des évolutions disciplinaires et pédagogiques.	

Pilier institutionnel. Comprendre le contexte institutionnel.

Pilier pédagogique. Documenter sa pratique de terrain.

Pilier réflexif. Poser un regard critique sur ses pratiques.

Pilier administratif. Rassembler les preuves officielles



Anticipation !

À commencer dès aujourd'hui.

INDISPENSABLES DU DOSSIER

INSTITUTION



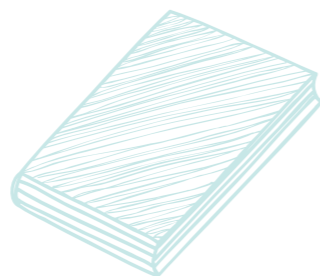
Projet pédagogique

- [Lien](#) -



Règlements

- [Lien](#) -



Organigramme

- [Lien](#) -



Plan stratégique

- [Lien](#) -



INDISPENSABLES DU DOSSIER

PÉDAGOGIE



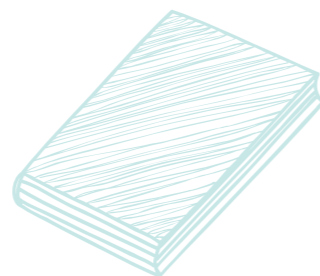
Fiches
pédagogiques

- [Lien](#) -



Référentiels
et programmes

- [Lien](#) -



Supports
de cours

- [Lien](#) -



Évaluation des
Enseignements

- [Lien](#) -



INDISPENSABLES DU DOSSIER

RÉFLEXIVITÉ



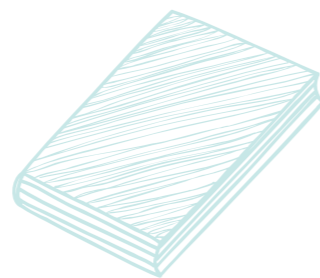
Portfolio
professionnel

- Lien -



Notes et réflexions
personnelles

- À créer -



Littérature
scientifique

- Lien -



Journal de bord
Logbook

- À créer -



INDISPENSABLES DU DOSSIER

ADMINISTRATION



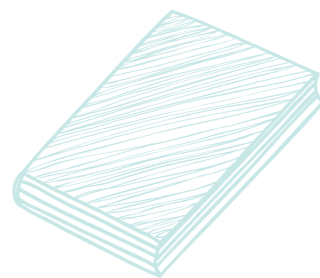
Attestation de formation

- À créer -



Relevés de notes

- Lien -



Historique des cours

- Lien -



Curriculum

- GestAc -



OUTILS SPÉCIFIQUES

Levez la main !

Si vous avez déjà modifié vos **fiches pédagogiques** en ligne.

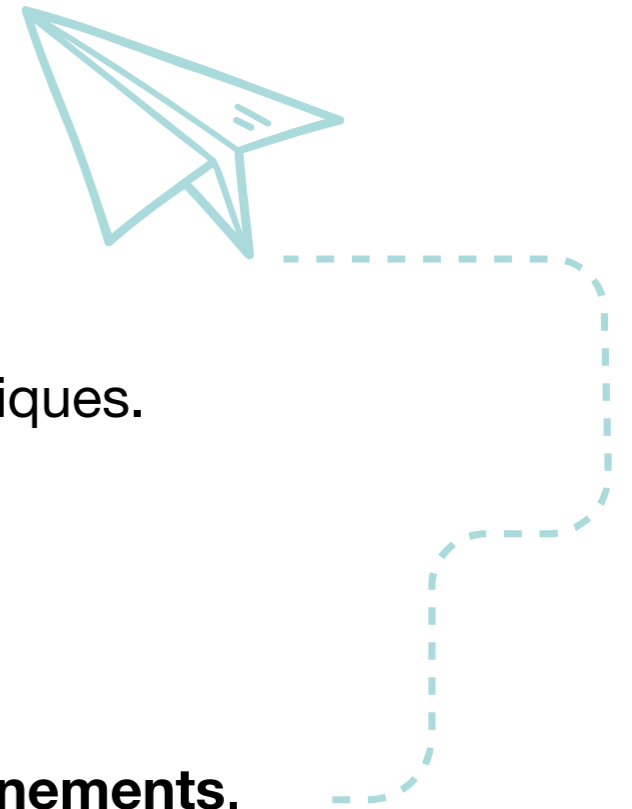
Si vous avez déjà vérifié en ligne la **publication de vos fiches** pédagogiques.

Si vous avez déjà calculé le **taux de réussite** de vos étudiants.

Si vous avez déjà consulté les résultats de vos **évaluations des enseignements**.

Si vous avez déjà recherché des informations sur les **réalités professionnelles** de votre cursus

Si vous avez déjà consulté, enregistré, classé un **article scientifique** en science de l'éducation.



FICHES PÉDAGOGIQUES

AGROBIOSCIENCES
ET CHIMIE

ARTS APPLIQUÉS

SCIENCES
ÉCONOMIQUES,
JURIDIQUES ET DE
GESTION

SCIENCES
LOGOPÉDIQUES

MARKETING,
MANAGEMENT
TOURISTIQUE ET
HÔTELIER

SCIENCES DE LA
MOTRICITÉ

SANTÉ PUBLIQUE

SCIENCES DE
L'ENSEIGNEMENT

COMMUNICATION,
ÉDUCATION ET
SCIENCES SOCIALES

SCIENCES ET
TECHNOLOGIES

ENQUÊTES PÉDAGOGIQUES

GESTAC

Accès staff

Accès enseignant

Accès étudiant

Gestion des programmes

GESTION DES COURS :

Fiches ECTS

Informations complémentaires

Prestations

Prestations - résultats

Enquêtes

1

2

ACCOMPAGNEMENT DU SERVICE

Présentation de la
démarche

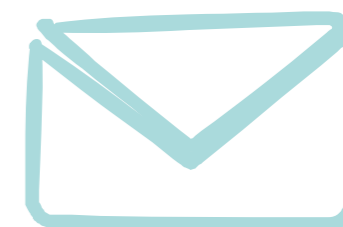
Accompagnement
de la pratique

Formations
Pédagogiques

Lecture
du dossier

Base de données
et de ressources

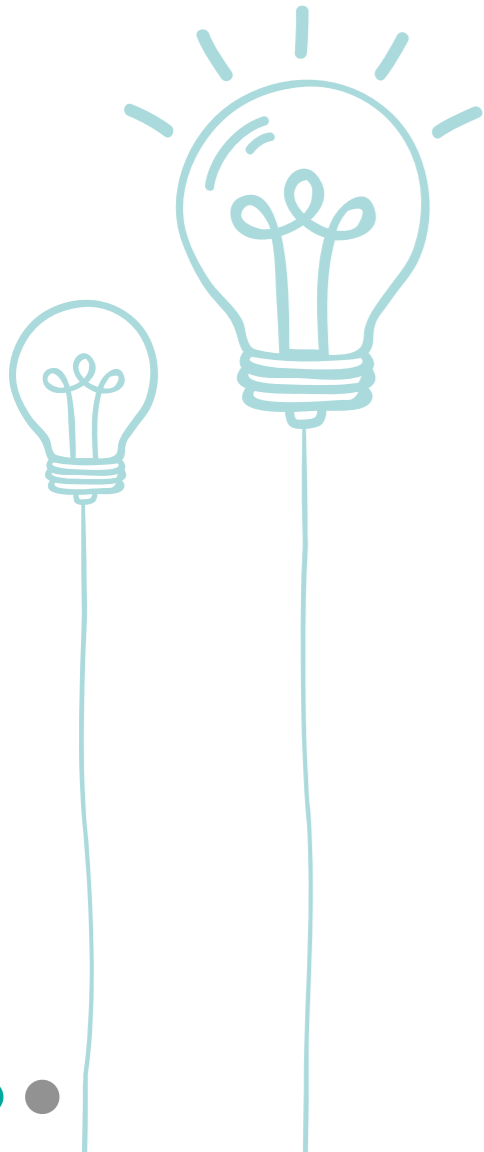
- Lien -




sap@condorcet.be

LIENS UTILES

- [Lien](#) - **Galilex.** Le portail pour retrouver les textes de loi
- [Lien](#) - **ARÈS.** Le portail officiel de l'enseignement supérieur.
- [Lien](#) - **AEQES.** Le portail vers l'évaluation des cursus
- [Lien](#) - **Études.** La liste des cursus organisés en Fédération Wallonie-Bruxelles
- [Lien](#) - **Vademecum.** Le décret Paysage commenté



CONCLUSION



Réaliser le travail pour vous,
accordez-vous ce temps de
réflexion

Anticipez la récolte des « données » du travail quotidien. Ne laissez pas les documents s'accumuler, commencez à "moissonner" dès maintenant !